

VILLE DE CHERBOURG-OCTEVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

N°106-2003

- =oOo=-

Séance du 26 juin 2003

ECHANGE FRANCO-SENEGALAIS ORGANISE PAR LA MAISON POUR TOUS - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

MM.

I-EXPOSE

Depuis plusieurs années, la Maison Pour Tous organise des échanges avec différents pays d'Europe et d'Afrique. En 2003, en partenariat avec l'association Teranga, la Maison pour Tous organise une action associant 14 jeunes du quartier des Provinces aux adolescents du village de la Somone, dans la Communauté Rurale de Sidia au Sénégal.

Le projet s'appuie sur l'expérience de l'association Teranga, qui agit avec ce village depuis 5 ans (construction d'une classe, construction d'un centre social en voie d'achèvement).

Le projet a pour objet principal de "favoriser les rencontres et les relations individuelles, faire et vivre ensemble, échanger des expériences, confronter ses différences". Des ateliers seront constitués sur place : "vie quotidienne, production audio-visuelle, production collective". Une mission de préparation a permis de finaliser ce programme. Les jeunes de Cherbourg-Octeville se sont déplacés à La Somone du 19 février au 9 mars.

Le projet de la Maison Pour Tous est orienté vers les jeunes et la capacité qu'ils ont à s'engager dans des actions citoyennes. Les objectifs pédagogiques sont déterminés afin que ces jeunes puissent également s'autonomiser dans l'élaboration d'une action pour laquelle ils se mobilisent. Il est pensé en terme de pérennisation afin que l'implication des jeunes aille au-delà d'une action ponctuelle.

Des échanges via Internet sont menés régulièrement chaque samedi depuis plusieurs mois avec une forte implication des familles.

Plusieurs restitutions sont programmées sous forme d'exposition photos, d'articles, de montages vidéo notamment dans le cadre du festival "Bouge ta Ville", organisé par les jeunes du quartier, et du festival international de la ville de Créteil. Parallèlement, la population sera

largement associée : projections aux familles, aux partenaires et habitants, débats avec les Conseils de Quartiers.

Ce projet répond aux objectifs de la politique de coopération décentralisée de la ville. Il concerne un site géographique où des actions ont déjà été capitalisées. Il implique largement la population locale. Par ailleurs il a reçu le soutien technique et financier du Ministère des Affaires Étrangères.

En conséquence, il est proposé d' apporter une contribution financière exceptionnelle à La Maison Pour Tous pour le financement de cette opération, dont le budget s' établit à 31 468 €.

II - DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités locales

Considérant qu' il y a lieu de soutenir ce projet de la Maison pour tous, qui répond aux objectifs de la ville en matière de relations internationales en général et de coopération décentralisée en particulier

Suivant l' avis favorable des commissions "Citoyenneté, Solidarité" ; "Affaires Economiques et Portuaires, Finances, Administration Générale, Personnel"

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE, DECIDE

D' autoriser le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 1500 Euros à la Maison pour tous. Elle sera financée par prélèvement sur les crédits "Relations internationales" ouverts au BP 2003 nature 04 fonction 62-88, enveloppe 22 957.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
Pour le Maire et par délégation
L' Attachée Principale

D. OLIER

Reçu Sous-Préfecture le 3 juillet 2003
Affichage le 9 juillet 2003